Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200083392-20261005-S05-CC-160-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/10/2026
Mise en ligne le 08/10/2026

RAPPORT ANNUEL 2025

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Table des matières

CHIFFRES CLÉS 2025 3
LE TERRITOIRE 4
LES COMPÉTENCES 5
ORGANISATION DE LA DIRECTION DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE 6
1 LES MOYENS HUMAINS 6
2 LES MOYENS MATÉRIELS 7
LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS 7
1. AXE - GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS 7
2. AXE - PROMOTION DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE 9
3. AXE - ALLONGER LA DURÉE DE VIE DES OBJETS 10
4. AXE - EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ 11
5. SENSIBILISATION DE PROXIMITÉ 11
LA PRÉ-COLLECTE – RELATION AUX USAGERS ET MAINTENANCE 12
INDICATEURS TECHNIQUES 12
1 ÉVOLUTION DES PERFORMANCES DE TRI DES HABITANTS 12
2. LES PERFORMANCES DE RECYCLAGE DU CENTRE DE TRI 13
3 ÉVOLUTION DES TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR) 14
4 LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES 15
5 SYNOPTIQUE DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS DE LAVAL AGGLOMÉRATION 18
INDICATEURS FINANCIERS 18
1. EN FONCTIONNEMENT 18
2. EN INVESTISSEMENT 20
3. INDICATEURS DE COÛTS 21
PERSPECTIVES 2026 23
ANNEXES 24

CHIFFRES CLÉS 2025

Par rapport à l'année 2024 :

- Une production d'ordures ménagères en légère hausse : +1% (18 894 tonnes).
- Une production de déchets recyclable en légère baisse -1% (10 666 tonnes).
- Une baisse de la production des déchets occasionnels : -3% (-865 tonnes).
- 512 foyers supplémentaires équipés de composteurs : plus de 50% des foyers pavillonnaires pratiquent le compostage.

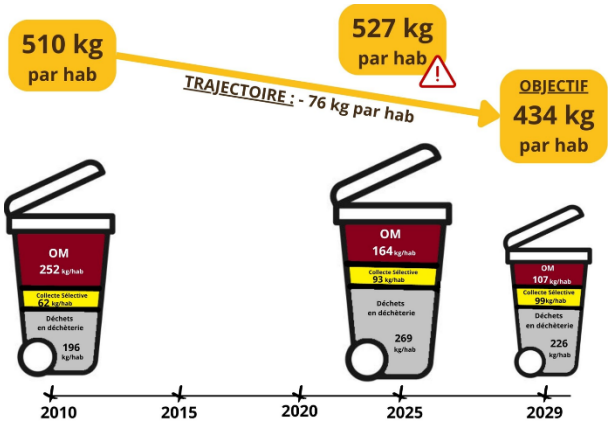

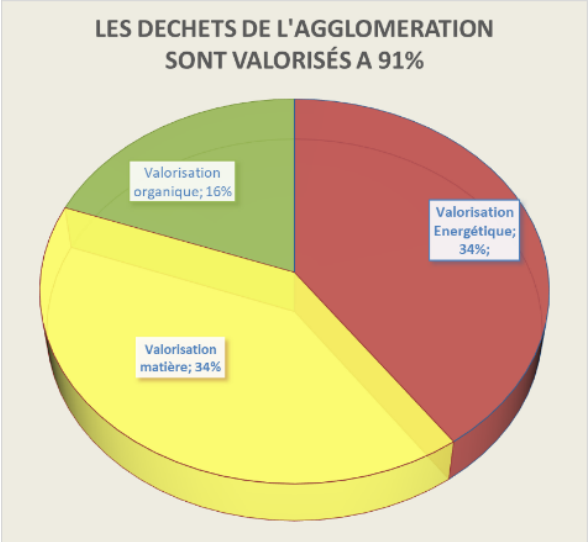

- Plus de 2 364 m^3 de branchage ont été broyés, autant de déchets végétaux évités en déchèteries.
- Une densification des aires de compostage partagé : 128 aires en activité, une augmentation de 6% par rapport à 2024.
- 84% des déchets ménagers et assimilés de l'agglomération sont valorisés.

Flux de déchets

		OMr	MM	Verre	Déchèteries	Total DMA
Laval Agglo	*tonnes collectées*	18 894 t	6 691 t	3 983 t	30 919 t	60 487 t
	écart /2024	*+1%*	*-1%*	*-1%*	*-2%*	-1%
	par an	**164 kg/hab**	**58 kg/hab**	**35 kg/hab**	**269 kg/hab**	527 kg/hab
Région Pays de la Loire		151 kg/hab	57 kg/hab	43 kg/hab	317 kg/hab	576 kg/hab
CD53		138 kg/hab	58 kg/hab	41 kg/hab	377 kg/hab	630 kg/hab
France *		203 kg/hab	55 kg/hab	34 kg/hab	212 kg/hab	548 kg/hab

* Données SINOE 2024, tous flux

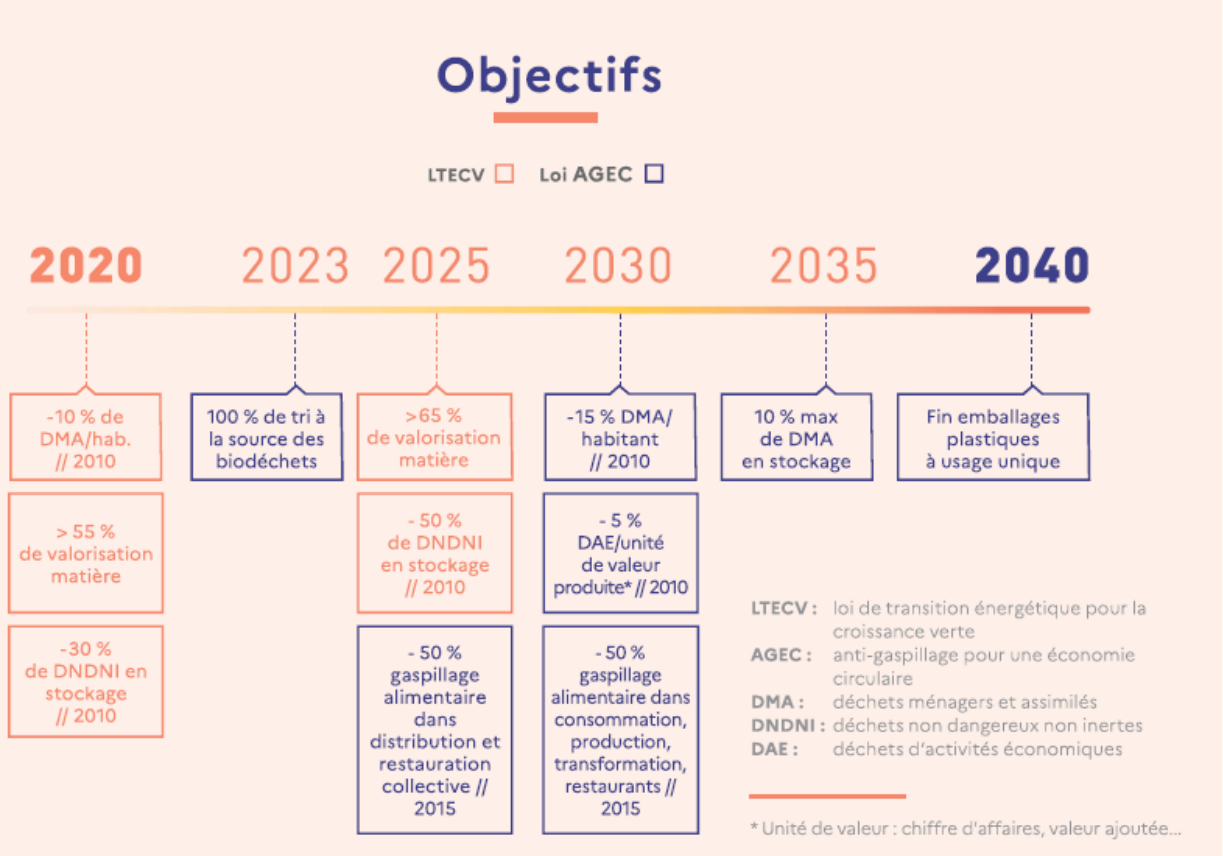

LE TERRITOIRE

Laval Agglomération est une Communauté d'Agglomération qui regroupe **34 communes** sur un territoire de 686 km² regroupant 114 872 habitants au 1er janvier 2025 (source INSEE).



-

LES COMPÉTENCES

Depuis 2001, Laval Agglomération exerce la compétence gestion des déchets, comprenant la prévention, la collecte et le traitement.

La collectivité s'est engagée dans un ambitieux Programme Local de prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2023-2029, avec un objectif de diminuer de 15% la production des déchets ménagers et assimilés par rapport à 2010

La collectivité assure la collecte des déchets ménagers, en régie (collecte en porte à porte et apport volontaire des ordures ménagères, collecte en déchèteries) et par des prestataires privés (collecte en porte à porte et points d'apport volontaire des déchets recyclables et du verre).

Depuis 2025, l'agglomération a mis en place une collecte des encombrants sur RDV. Cette collecte est assurée par une entreprise d'insertion, ALTERNATRI, moyennant une participation.

En complément, l'agglomération assure quotidiennement la collecte des dépôts sauvages aux pieds des points d'apport volontaire de la ville de Laval, en partie par la régie de collecte (mardi, mercredi et jeudi) et en partie par un prestataire d'insertion (vendredi, samedi et lundi). Pour les autres communes, l'entretien est assuré par les services de la ville. L'agglomération rembourse le temps agent consacré à cette mission, au prorata du nombre de points de collecte.

L'agglomération a reconduit le transfert de la compétence traitement des déchets ultimes au département de la Mayenne à compter du 1er janvier 2023, dans le cadre d'une convention conclue pour une durée de 20 ans.
Le flux ordures ménagères résiduelles est acheminé vers le centre de valorisation énergétique de Pontmain où les déchets sont incinérés. La vapeur produite est vendue à une laiterie, ce qui permet de diminuer le coût de traitement et participe à la transition énergétique. **Seuls 3 % des ordures ménagères résiduelles sont orientés vers l'élimination au centre de stockage de Changé**.

Les déchets recyclables, une fois collectés, sont acheminés vers le Centre De Tri (CDT) de Changé où ils sont triés, conditionnés puis envoyés vers des filières de recyclage.
Depuis juillet 2025, le CDT a subi d'importants travaux de mise aux normes afin d'ajouter une ligne de tri spécifique au flux développement (flux permettant d'intégrer les plastiques qui auparavant n'étaient pas recyclés, tels que les films souples).

La valorisation des déchets passe également par la collecte en déchèteries à travers la multiplication de filières de tri : bois, ferraille, textiles, cartons, déchets d'ameublement, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), gravats, déchets verts,…etc. En juillet 2025, la filière déchets du bâtiment a été ajoutée.

ORGANISATION DE LA DIRECTION DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1 LES MOYENS HUMAINS

La direction déchets économie circulaire est animée par une équipe de 70 agents (dont deux contractuels), investis et pleinement engagés dans leurs missions. L'année 2025 a connu une forte tension sur le personnel, avec des difficultés de recrutement sur des métiers en tension (chauffeur/ripeur) pour le remplacement d'agents en partance ou en arrêt longue maladie. Cette difficulté a engendré un important recours à l'intérim afin d'assurer la continuité du service public de collecte des déchets (plus de 150k€ de dépenses).

De plus; l'année 2025 a connu un important turnover (départ de plusieurs cadres), qui a impacté le fonctionnement des services. Malgré ce handicap, les équipes se sont mobilisées pour pallier l'absence des collègues et assurer la gestion des dossiers et la poursuite des missions de la direction.

L'effectif global de la direction déchets économie circulaire est composé de 70 agents, organisés en services, selon l'organigramme ci-dessous

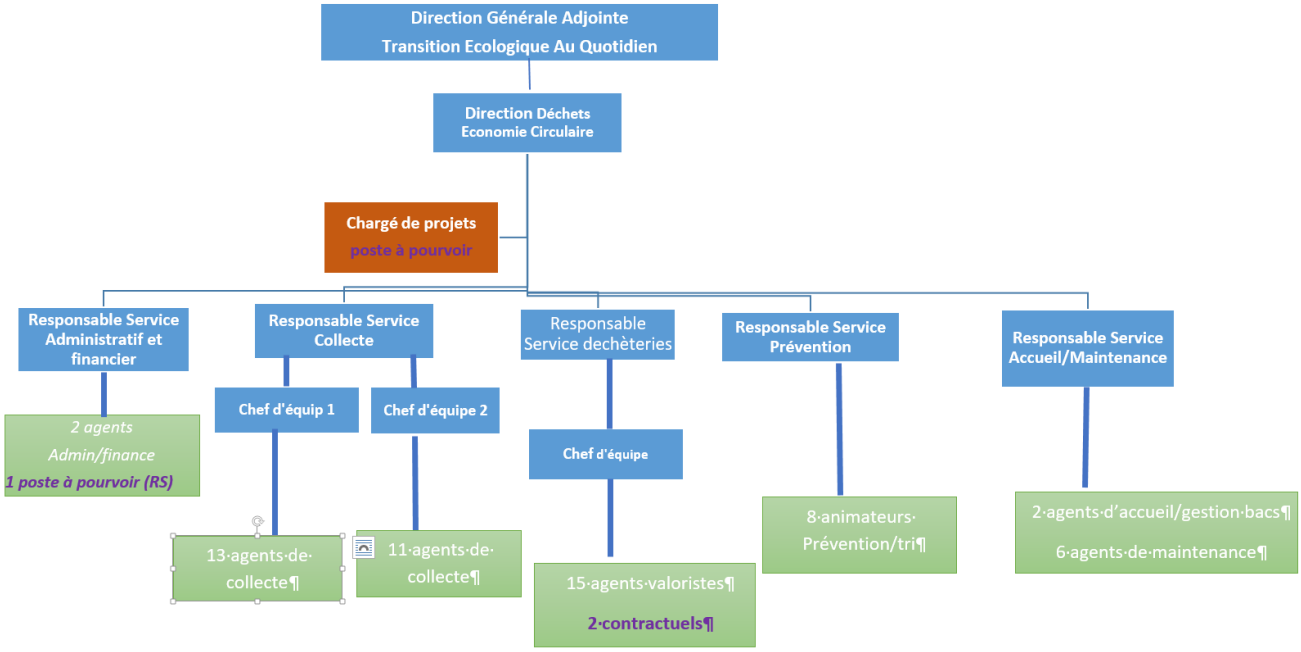

2 LES MOYENS MATÉRIELS

Pour assurer sa compétence gestion des déchets, la collectivité dispose de moyens matériels conséquents :

- Un réseau de dix déchèteries,
- Une flotte de dix bennes pour la collecte en porte à porte des ordures ménagères,
- Deux camions grue pour la collecte en points d'apport volontaire des ordures ménagères,
- Un compacteur pour optimiser le transport des déchets en déchèteries (cartons, tout venant, bois et déchets verts),
- 67 934 bacs roulants pour ordures ménagères résiduelles et collecte sélective,
- 458 conteneurs aériens pour le verre et les multi-matériaux et ordures ménagères,
- 911 conteneurs enterrés pour les ordures ménagères, le verre, et les multi-matériaux,
- Une flotte de 5 camions pour la maintenance et le lavage des points d'apports volontaire ainsi que la livraison de bacs,
- Un broyeur de végétaux professionnel pour valoriser les déchets verts des déchèteries en broyat et réaliser des opérations de broyage de quartier.

LA POLITIQUE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

La politique de prévention des déchets de Laval Agglomération est structurée autour du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2023-2029, qui définit un cadre d'actions, décliné en quatre axes de travail prioritaires.

1. AXE - GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

1) DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET PARTAGE

Laval Agglomération poursuit le déploiement du compostage individuel, offrant ainsi aux habitants de son territoire une solution de tri/valorisation de leurs biodéchets. Après la forte progression observée en 2024 à la suite de l'entrée en vigueur de l'obligation du tri à la source des biodéchets, les demandes ont baissé significativement : 512 contre 1200 en 2024. L'objectif fixé par le schéma directeur déchets de couverture de 50% de l'habitat pavillonnaire est néanmoins quasiment atteint (49%), avec 12 883 foyers équipés depuis 2004.



Opération tamisage du compost dans le quartier des Fourches

Le compostage partagé poursuit son développement sur le territoire. La prestation de fourniture et d'entretien des aires de compostage a été confiée à un consortium d'entreprises d'insertion, où l'économie circulaire est au cœur du partenariat : la fabrication des composteurs est assurée par Bois debout, à partir de bois de palette (provenant des déchèteries) et de tasseaux de bois récupérés de vieilles huisseries et préparés par Valorison'53 (Entreprise à But d'Emploi).

Les nouvelles installations sont bien utilisées et certaines sur sollicitées. Avec 17 nouvelles installations, le territoire est couvert par 145 aires de compostage partagé (70 ouvertes au public, 76 en établissements). Ainsi, 203 nouveaux foyers ont été formés (44 sessions) et ont bénéficié de bioseaux pour se joindre à cette pratique vertueuse qui a permis de détourner 59 tonnes de biodéchets des ordures ménagères pour les transformer en compost (production de 16 t de compost).

2) PROMOTION DE LA GESTION INTÉGRÉE DES VÉGÉTAUX DU JARDIN

Laval Agglomération encourage les habitants à gérer leurs végétaux directement au jardin grâce au broyage, paillage et au compostage. Des actions de sensibilisation et des aides financières pour le broyage de végétaux sont mises en place pour accompagner la démarche. Par ailleurs, ces actions contribuent à réduire les apports des déchets verts en déchèteries, et donc à réduire leur coût de gestion. 64 foyers ont bénéficié de subvention (5000 €) pour l'achat ou la location de broyeur



Broyat disponible en déchèterie de l'Huisserie

À ce titre, 124 journées de broyage en déchèteries ont été réalisées par l'association GÈNIE, produisant 2364 m^3 de broyat au profit des habitants (mise à disposition gratuite) ou pour alimenter les aires de compostage partagé.

Promotion du Jardinage au Naturel

Les habitants sont accompagnés vers des pratiques permettant de limiter les apports en déchèterie : paillage, compostage, gestion différenciée, réutilisation des végétaux ou encore aménagements favorables à la biodiversité.



Stand en jardinerie

En 2025, l'équipe d'animation est intervenue lors de nombreux événements du territoire (Changé Ô Jardin, Fête du printemps d'Avesnières, Fête de l'automne à Argentré) ainsi qu'en jardineries et magasins de bricolage. Des animations ont également été proposées directement en déchèteries, au plus près des bennes de déchets verts.



Tressage d'une haie sèche au jardin de la Perrine

Pour favoriser le passage à l'acte, plusieurs formats complémentaires ont été développés (visites de jardins de particuliers, conférences animées par des spécialistes, capsules radio consacrées au jardinage au naturel et au compostage, en partenariat avec ICI Mayenne). Plus de 1500 personnes ont ainsi été sensibilisées.

Collecte des coquillages : une opération saisonnière en pleine montée en puissance

L'opération de collecte des coquillages en déchèteries poursuit sa progression et confirme l'intérêt des habitants pour cette filière de valorisation en amendement pour les sols agricoles de ce flux de déchets. Les tonnages collectés sont ainsi passés de 3 à 5 tonnes entre 2023 et 2024, puis 6 tonnes en 2025.



2. AXE - PROMOTION DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Les actions menées en 2025 ont visé à sensibiliser différents publics et à accompagner les acteurs de la restauration collective dans la réduction de leurs déchets alimentaires.

25 animations ont été proposées auprès du grand public en partenariat avec les maisons de quartier de Laval, Enosia et le Projet Alimentaire Territorial (PAT). Elles ont pris des formes variées : ateliers cuisine et repas anti-gaspillage, jeux pédagogiques, « Disco soupes », sensibilisation à la conservation des aliments ou encore participation à des événements autour de l'alimentation durable. Elles ont permis de sensibiliser 1200 adultes.



Buffet zéro déchet & anti gaspi (maison de quartier de Laval Nord)



Disco soupe Au Carrefour Market de Laval

Parallèlement, plusieurs établissements ont bénéficié d'un accompagnement comprenant des diagnostics, des campagnes de pesées et la définition de plan d'actions pour lutter contre ce phénomène. Les écoles Alain et Françoise Dolto à Laval, le restaurant scolaire de Saint-Pierre-la-Cour, l'URMA de Laval et le self Enosia Pierre de Coubertin ont notamment été concernés. Des actions de sensibilisation ont également été menées auprès des convives et des élèves et ont permis de toucher 90 professionnels et 200 élèves.

3. AXE - ALLONGER LA DURÉE DE VIE DES OBJETS

1) VIDE-JARDIN



Vide-Jardin sur la place du Maine

Organisé le 28 septembre 2025 à L'Huisserie en partenariat avec la commune, le vide-jardin constitue un temps fort de sensibilisation à l'allongement de la durée de vie des objets et au jardinage au naturel. Son objectif est d'encourager les habitants à adopter des pratiques permettant de réduire les apports en déchèterie et la production de biodéchets.

Sous un soleil radieux, l'événement a accueilli près de 1 500 visiteurs autour d'un espace vide-jardin réunissant 21 exposants. Les participants ont pu bénéficier, en plus d'équiper leur jardin d'objets de seconde main, de nombreux stands et animations consacrés au jardinage au naturel, à l'alimentation durable, la biodiversité au jardin, et l'adaptation au changement climatique, mais aussi au compostage. Une distribution gratuite de broyat et de composteurs a pu être organisée, en marge de cette manifestation.



Spectacle de musique verte de Jean-Yves BARDOUL

L'événement proposait également des services pratiques et des animations conviviales : affûtage d'outils de jardin, repair café, restauration locale et durable, manèges à pousser sans électricité et musique verte.

2) PROMOTION DU TRI ET DU RÉEMPLOI DES TEXTILES

Adopter des pratiques de consommation plus responsables

Afin de sensibiliser les jeunes aux enjeux environnementaux et sociétaux liés aux textiles, le service prévention des déchets, en partenariat avec l'association Synergie et les acteurs de la filière TLC (notamment Le Relais, Val'oriSonS 53 et Lu Eco), a développé un projet pédagogique spécifique à destination des publics scolaires et jeunes à partir de 11 ans (collèges, lycées, éco-délégués et services jeunesse).

Ce programme, vise à développer l'esprit critique des jeunes face à la surconsommation textiles et à mieux comprendre les enjeux liés au tri, au réemploi et à la seconde vie des vêtements.



visite centre de tri du Relais à Acigné avec le Lycée Réaumur Buron

En 2025, ce dispositif a permis de sensibiliser 88 élèves, issus notamment du lycée Réaumur-Buron, du lycée Ambroise-Paré et du collège Pierre Dubois à Laval. La dynamique se poursuit en 2025-2026 avec 158 élèves déjà engagés, issus de plusieurs établissements scolaires du territoire, dont le lycée Haute-Follis à Laval et quatre autres collèges.

Ce projet pédagogique est soutenu par Refashion, éco-organisme de la filière textile, et contribue à faire des jeunes de véritables relais de sensibilisation en faveur du réemploi et de la consommation responsable.

3) COLLECTE SOLIDAIRE DE TELEPHONES MOBILES

À l'occasion du passage du Tour de France 2025, Laval Agglomération s'est associée à l'éco-organisme Ecosystem pour organiser une opération de collecte de téléphones mobiles usagés, en faveur du réemploi et du recyclage.

Des box de collecte ont été mis à disposition dans les communes du territoire afin de permettre aux habitants de déposer leurs anciens téléphones et accessoires (197 téléphones collectés). Seize communes se sont mobilisées, soit 47% du territoire. Cette action a également permis de renforcer la dimension solidaire du réemploi, avec la remise de 100 téléphones reconditionnés au CCAS pour une redistribution à des personnes en situation de précarité numérique.



Remise des 100 téléphones au CCAS sur la ligne d'arrivée de

4. AXE - EXEMPLARITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

1 SUBVENTION AUX ACTIONS DE PRÉVENTION

Ce dispositif lancé en 2024 s'adresse aux collectivités, établissements scolaires, associations et petites entreprises souhaitant mettre en œuvre des actions concrètes de réduction des déchets. Doté d'une enveloppe annuelle de 15 000 €, cet appel à projets permet de financer jusqu'à 80 % des dépenses engagées, dans la limite de 1 500 € par projet et par structure.

L'année 2025 marque la seconde édition du dispositif, avec une montée en puissance significative : 11 projets soutenus en 2025, +83% par rapport à 2024, pour un montant total de 11 574 €. Cette progression témoigne de l'intérêt croissant des acteurs du territoire pour les démarches de prévention des déchets et de l'appropriation du dispositif. La liste détaillée des projets soutenus est disponible en annexe de ce document.

2 ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES ESPACES VERTS DES COMMUNES ?

5. SENSIBILISATION DE PROXIMITÉ

La sensibilisation de proximité s'est exprimée sous plusieurs formes : du porte à porte (367 foyers visités), des animations grand public (plus de 2000 personnes sensibilisées) et des animations scolaires, avec plus de 1300 élèves touchés au cours de 129 animations.

De plus, des suivis de la qualité du tri ont été effectués par les animateurs : plus de 9000 bacs contrôlés et les erreurs de tri signalées aux usagers (environ 10%).

LA PRÉ-COLLECTE – RELATION AUX USAGERS ET MAINTENANCE

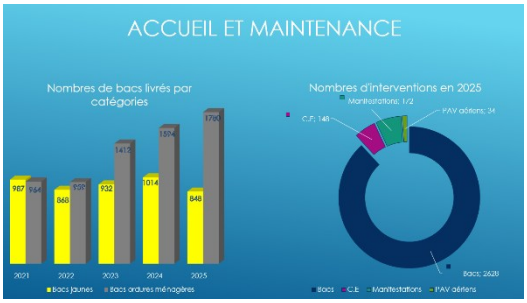

En 2025, 2628 bacs de pré collecte ont été livrés, soit pour un remplacement, soit pour une nouvelle dotation. Le passage en C0.5 en 2024 a engendré une forte demande de changement de bacs ordures ménagères, qui s'est poursuivi en 2025, avec le remplacement de certains bacs de 80L, suspectés d'un risque de sécurité pour les agents de collecte.

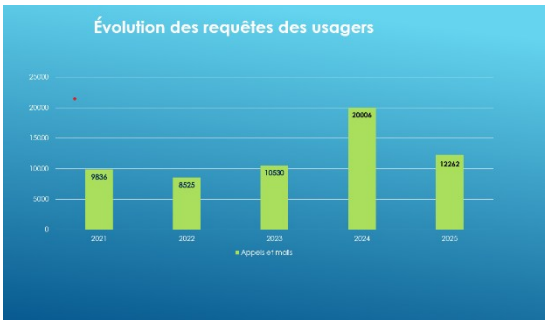

Après une année 2024 qui a connu une explosion du nombre d'appels et de requêtes suite à la modification de la fréquence de collecte des ordures ménagères, le nombre de requêtes a baissé de 40% (12262, contre 20000 en 2024). 44% de ces requêtes sont relatives à la collecte. Les requêtes liées aux dépôts sauvages sont en augmentation de 40%, en lien étroit avec l'augmentation impressionnante de ce phénomène, qui mobilise quotidiennement des moyens humains pour préserver la propreté des lieux publics.

En juin 2025, le service s'est doté d'un nouveau logiciel pour la gestion des bacs et du lien vers l'usager. ECOCITO, fourni par la société TRADIM, est plus ergonomique et possède plusieurs fonctionnalités permettant d'avoir en un seul clic l'ensemble des informations relatives à l'usager (dotations en bacs, nombre de requêtes…). Ce logiciel devrait permettre d'améliore la prise en charge des requêtes des usagers et leur suivi.

INDICATEURS TECHNIQUES

1 ÉVOLUTION DES PERFORMANCES DE TRI DES HABITANTS

La production de déchets recyclables (emballages et papier) est en légère baisse (-0.8%) par rapport à 2024 (-52 tonnes).

Avec une production par habitant estimée à 58 kg/hab, les performances de collecte sélective de Laval agglomération sont équivalentes aux moyennes départementale et régionale.

La collecte du verre est quant à elle stable depuis trois années consécutives, avec une production de 35 kg/hab. Cette performance est inférieure à la moyenne départementale et régionale, estimées respectivement à 38 kg/hab et 43 kg/hab.

Au total, la production de collecte sélective par habitant (multimatériaux + verre) est stable entre 2024 et 2025 (93 kg/hab), elle reste inférieure à la moyenne départementale (101kg/hab) et régionale (99kg/hab).

Ces performances peuvent encore être améliorées afin d'aller chercher les 25% de déchets recyclables encore présents dans les ordures ménagères (résultats de la campagne nationale de caractérisation des OMR, menée par l'ADEME en 2024).

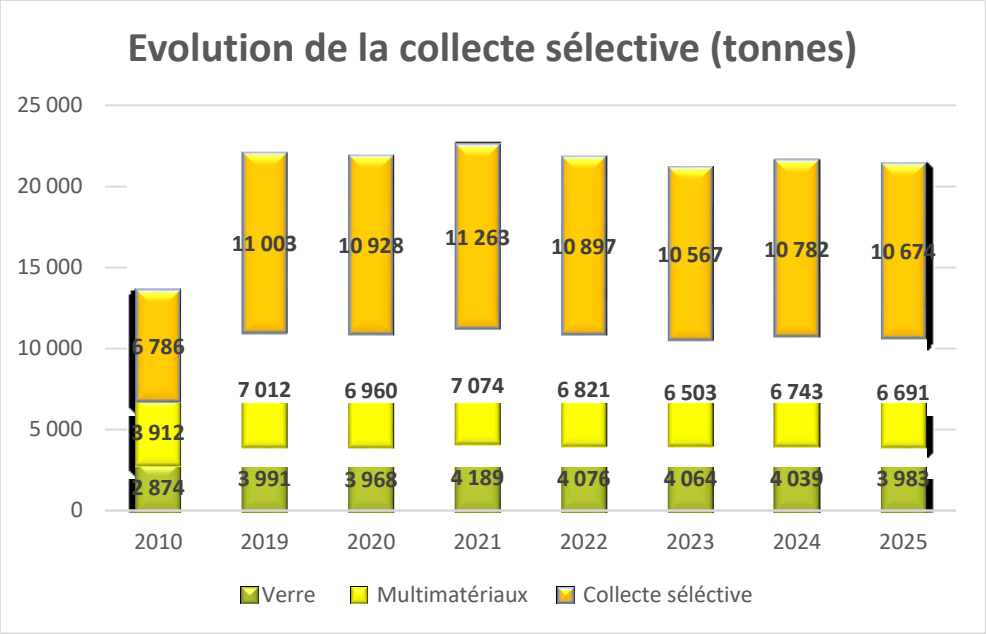

2. LES PERFORMANCES DE RECYCLAGE DU CENTRE DE TRI

Les performances de recyclage sont en baisse en 2025 (- 5%). Cette baisse est liée d'une part à la baisse des quantités de déchets recyclables entrants au centre de tri (-164 tonnes) et d'autre part à l'augmentation des refus de tri. En effet, ces derniers sont en constante augmentation depuis 2021, atteignant 26% en 2025 et ce, malgré le passage en tri flux développement en juillet 2025.

En effet, les plastiques souples, qui passaient en refus ainsi que les films PE sont intégrés au flux développement depuis la mise aux normes du centre de tri de notre prestataire Séché, en juillet 2025. Cette modernisation vise la simplification du geste de tri (tous les emballages en plastique se trient) et à augmenter le taux de captage des plastiques. Résultat édifiant avec les performances de l'agglomération en nette progression (+21% avec le flux développement), comme le montre le tableau ci-dessous.

L'augmentation du gros de magasin (papier en mélange) est due au process de tri de Valorpole (centre de tri de substitution durant les travaux) où les recyclables ont été transférés durant la période de travaux.

Ce constat d'augmentation du taux de refus, couplé aux résultats de la campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères, dont environ 1/4 est composée de déchets recyclables, montre la nécessité de mettre en place une vraie stratégie de sensibilisation des habitants au geste de tri et de rappel des consignes. Ce sera l'un des enjeux de l'année 2026.

Matériaux recyclés issus du centre de tri (tonnes)	2010	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution 2025/2024
PAPIER	2 629	2 035	2 269	2 047	1 447	1 490	1 184	-21%
CARTONS	408	1 553	1 479	1 548	1 848	1 752	1 484	-15%
GROS DE MAG	0	213	202	211	170	231	403	+75%
ACIER	119	364	340	263	245	278	275	-1%
ALUMINIUM	7	29	30	41	34	35	38	+9%
BRIQUES ALIMENTAIRES	101	131	134	122	127	116	99	-14%
PLASTIQUES	378	772	851	692	624	677	640	-5%
Films PE	0	84	102	138	167	154	65	-58%
Flux développement*	0	0	0	0	0	0	304	
PETITS ALUS**							16	
Total matériaux triés	3 642	5 181	5 407	5 062	4 662	4 733	4 509	-5%

**Flux développement, mis en place en juillet 2025, conformément au nouveau cahier des charges de la REP emballages.
**nouveau flux trié suite au nouveau process de tri

Le taux de recyclage, tous matériaux confondus, est de 69% du gisement capté (tonnages entrants au centre de tri). Ce dernier est le quotient du tonnage de matériaux recyclés sur le tonnage d'emballages collectés. Ce taux de recyclage est en baisse, du fait de l'augmentation des refus de tri, en augmentation constante depuis plusieurs années (de 78% en 2021 à 69% aujourd'hui).

3 ÉVOLUTION DES TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Après une importante baisse de la production des déchets en 2024 suite à la modification de la fréquence de collecte (collecte toutes les deux semaines), la production des déchets est en légère hausse en 2025 (+1%), contrariant nos objectifs de réduction, fixés par la loi AGEC.

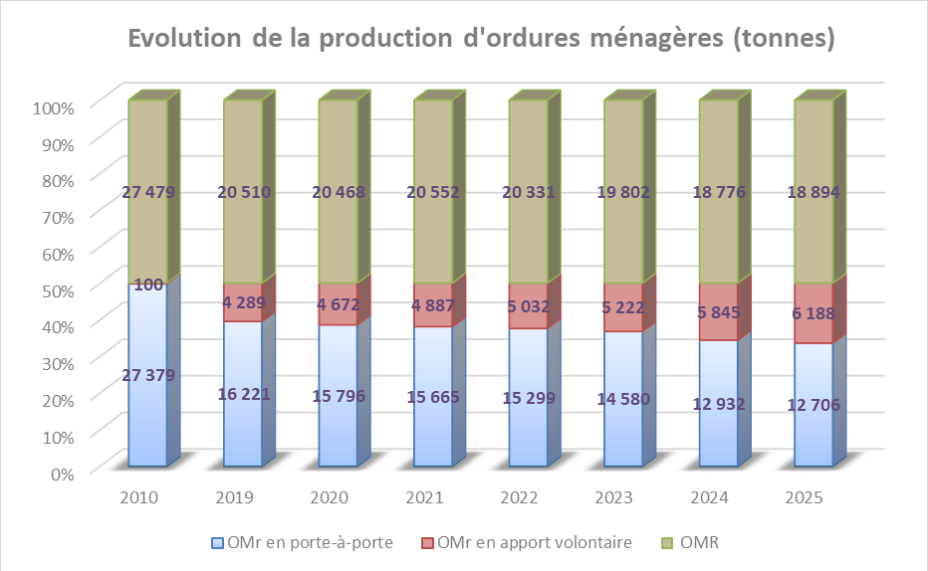

Il est difficile de comprendre les raisons de cette augmentation dans un contexte économique difficile et un développement de la pratique du compostage. Les actions de prévention doivent être renforcées.

Le ratio de production d'ordures ménagères, par habitant et par an est stable (164kg/hab/an).

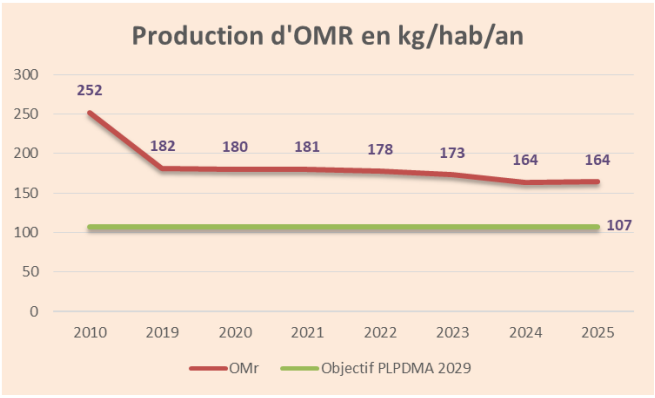

Cette stabilité n'est pas en faveur d'une trajectoire de réduction permettant d'atteindre les objectifs à 2029 du PLPDMA. Une nouvelle stratégie de prévention des déchets faisant appel à d'autres leviers devra être étudiée.

A l'échelle départementale et à l'échelle régionale, la production de Laval Agglomération est au-dessus de la moyenne (+ 26 kg/hab/an par rapport au CD53 et +13kg/hab par rapport à la région)

4 LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES

1- LES FRÉQUENTATIONS EN DÉCHÈTERIES

En 2025, les fréquentations constatées en déchèteries ont été en hausse par rapport à l'année précédente (+3%). Cette tendance est à prendre avec beaucoup de réserves dans la mesure où il n'y a ni contrôle d'accès, ni comptage automatique sur l'ensemble du réseau.

510 280 passages ont été comptabilisés en 2025, dont voici la répartition par déchèterie :

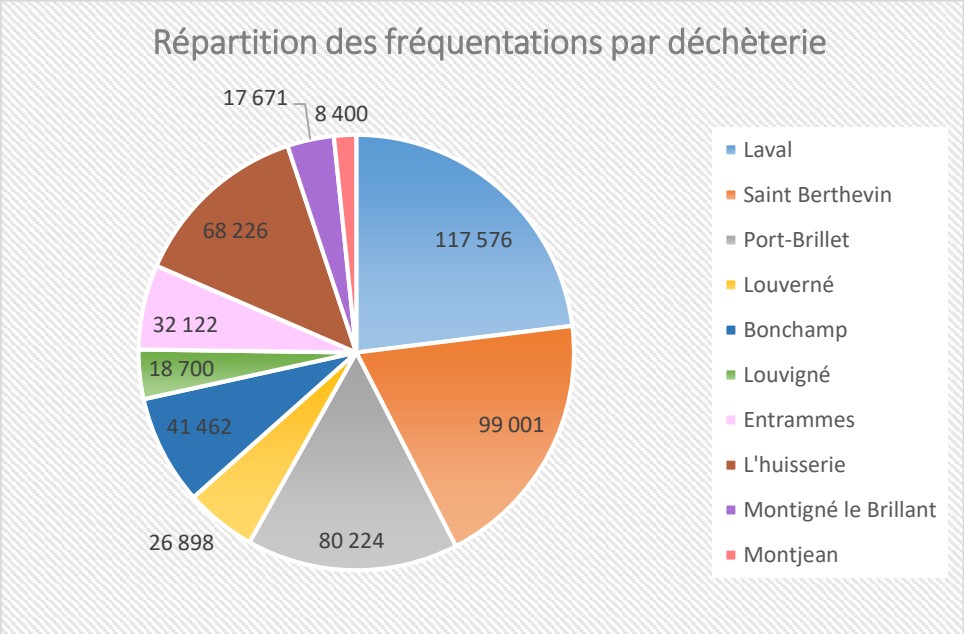

Cela se traduit par des moyennes journalières allant de **28 à 389 usagers/jour** selon les sites, ou bien **11 à 50 usagers/heure,** la moyenne permettant d'assurer un bon tri varie entre 15 et 22 usagers/heure.

Au vu de la population desservie, chaque habitant a généré en moyenne **4,4 passages/an** dans une des déchèteries du réseau avec **un apport moyen de 60 kg**.

Depuis 2020, les fréquentations globales ont augmenté de 9% (+42 000 passages/an).

2 -ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES

Les tonnages collectés en 2025 ont été en baisse par rapport à 2024 (-3%), soit 985 tonnes en moins à traiter.

	2010	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Ecart 2024-2025
Tout Venant	3 750	4 931	5 739	5 806	5 738	4 842	4 086	-16%
Incinérables						648	1 272	96%
Bois (bois PMCB)	1 720	2 300	2 564	2 236	2 163	2 312	3 025	31%
Gravats	5 703	8 019	10 354	8 234	8 071	8 110	7 931	-2%
Cartons	452	746	930	893	890	875	928	6%
Déchets Verts	6 760	9 588	11 670	9 401	9 092	10 626	9 210	-13%
Ferraille	650	1 138	920	891	9 727	999	1 027	3%
Eco-maison		1 650	2 007	1 995	2 058	2 240	2 110	-6%
Toxiques - hors filière	188	202	126,4	132,5	148,7	135	166	23%
Toxiques - filière		98	107	147	118	136	146	7%
chets électroniques / électriques	601	722	813	753	768	829	898	8%
huiles minérales	34	34	53	53	44	40	50	26%
Emmaüs REEMPLOI	9	158	235	231	257	286	230	-19%
Paletttes REEMPLOI					45	85	89	5%
Textiles REEMPLOI	47	90	80	60	58	52	61	17%
TONNAGE TOTAL	19 914	29 675	35 599	30 833	39 178	32 215	31 230	-3%

La quantité de déchets non-valorisables (Tout Venant) a baissé de 16% du fait du transfert d'une part de ce flux de déchets vers le flux incinérable, pour une valorisation énergétique et une économie substantielle de 99 000 €. Cette part valorisable est en augmentation de 96%.

Par ailleurs, les quantités de bois ont significativement augmenté (+31%) depuis la mise en place de la filière "bâtiment" qui a modifié les consignes de tri en réintroduisant les meubles en bois dans la benne bois (et non plus la benne "mobilier"). Ce transfert a eu pour effet une baisse des tonnages de la benne « mobilier ».

Les autres hausses (cartons, Ferraille, toxiques, huiles minérales, D3E, textiles), peuvent se justifier par un meilleur geste de tri et une augmentation des fréquentations.

A l'inverse, certains déchets ont connu une baisse significative de tonnages en 2025, notamment les déchets verts (-8%) dont la production dépend des conditions climatiques mais également des actions de prévention menées par le service prévention (broyage en déchèteries et incitation à la réduction de la production de déchets de jardins par le mulching…

Concernant le réemploi, la baisse des apports peut s'expliquer par une hausse des apports directs auprès du magasin Emmaüs (cf bilan d'activité Emmaüs).

La répartition des tonnages par site, présentée dans le graphique ci-dessus, montre que la déchèterie de Laval capte 30 % des tonnages, suivie par les déchèteries de Saint-Berthevin et Port-Brillet. À elles trois, elles captent 62% des tonnages.

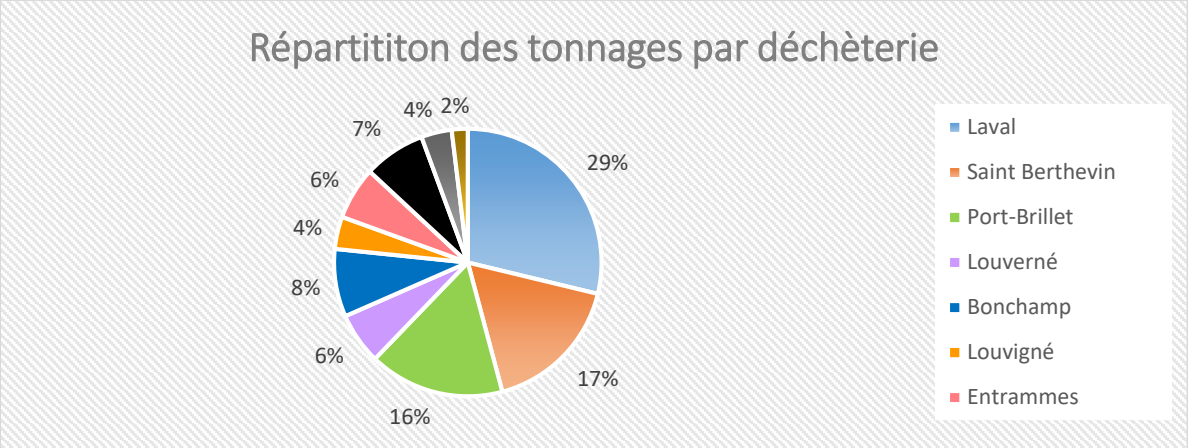

Quant à la répartition par flux, la benne « tout venant » capte 25% des flux, suivi par la benne déchets verts. Ces deux flux représentent 54% des apports en déchèteries.

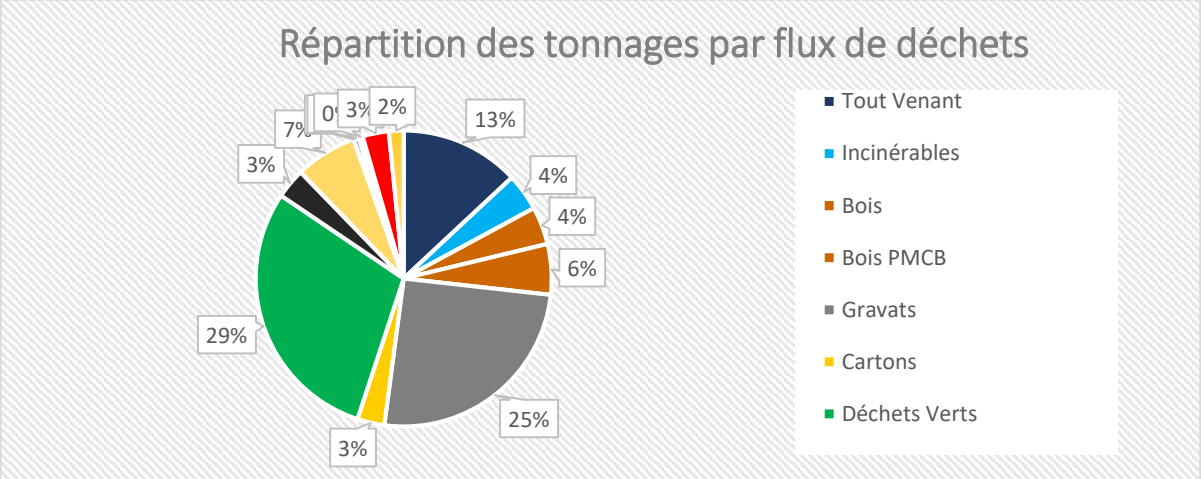

En 2025, la production détaillée des apports en déchèteries amène à un ratio de 269 kg/hab/an, dont la répartition est présentée dans le graphique ci-dessous.

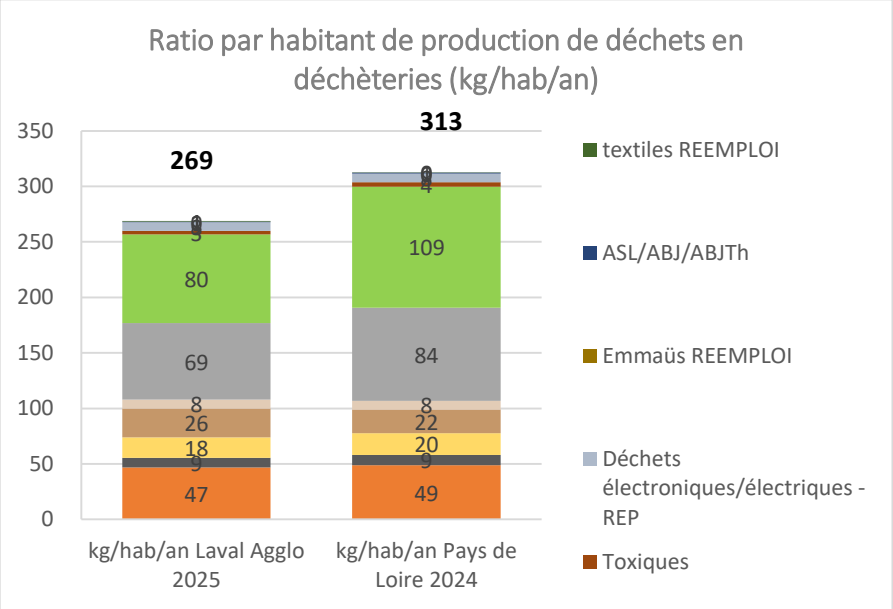

5 SYNOPTIQUE DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS DE LAVAL AGGLOMÉRATION

Année	2010	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Evolution 2025/2024	Evolution 2025/2010
Population de référence	109 108	112 937	113 593	113 854	114 340	114 501	114 674	114 872	+0,2%	+5,3%
Ordures ménagères résiduelles (OMr)										
OMr en porte-à-porte	27 379	16 221	15 796	15 665	15 299	14 580	12 932	12 706	-2%	
OMr en apport volontaire	100	4 289	4 672	4 887	5 032	5 222	5 845	6 188	+6%	
OMR	27 479	20 510	20 468	20 552	20 331	19 802	18 776	18 894	+1%	-31%
Verre collecte sélective (apport volontaire)	2 874	3 991	3 968	4170	4 057	3 942	4 039	3 983	-1%	-0,0%
Multimatériaux (bac jaune)										
MM en porte-à-porte	0	4 609	4 440	4 476	4 335	4 095	4 116	3 994	-3%	
MM en apport volontaire	3 912	2 403	2 383	2 455	2 339	2 263	2 473	2 543	3%	-35%
Collecte carton des commerçants	0	0	129	131	137	139	146	145	-1%	
Collecte papiers de bureaux	0	0	8	12	10	6	9	10	13%	
Multimatériaux	3 912	7 012	6 960	7 074	6 821	6 503	6 743	6 691	-1%	71%
Collecte séléctive (MM+Verre)	6 786	11 003	10 928	11 244	10 878	10 445	10 782	10 674	-2%	57%
Déchets occasionnels										
Bois	1 720	2 384	2 301	2 564	2 236	2 163	2 312	3 024	+31%	+76%
Déchets verts	6 760	11 145	9 588	11 670	9 401	9 727	10 626	9 210	-13%	
Déchets verts (bennes quartiers)	1 385	1 997	1 176	1 860	1 531	1 596	1 645	1 269	-23%	
Gravats	5 703	8 750	8 019	10 354	8 234	8 071	8 110	7 931	-2%	+39%
Tout venant (enfouissement)	3 878	5 110	4 904	5 422	5 823	5 738	4 553	4 086	-10%	+5%
Petits incinérables	0	0	0	0	0	0	648	1 272	+96%	
Cartons	452	834	746	930	893	880	883	928	+5%	+105%
Ferrailles	650	1 232	1 138	1 195	920	891	869	1 027	+18%	+58%
Toxiques	188	334	300	328	280	330	296	312	+5%	+66%
Meubles (DEA)	0	1 702	1 649	2 007	1 995	2 058	2 240	2 110	-6%	
ents électriques et électoniques (DEEE)	601	763	722	813	807	768	787	898	+14%	+49%
Textiles	47	123	90	276	248	504	52	61	+17%	+29%
Autres (ASL+ ABJ+ABJther)	0	0	0	0	0	0	32	60	+87%	
Total Déchets occasionnels	21 384	34 374	30 633	37 419	32 368	32 726	33 054	32 189	-3%	51%
Total DMA	59 561	72 899	68 989	76 289	70 398	69 476	69 356	68 448	-1%	+15%

INDICATEURS FINANCIERS

1. EN FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement, en augmentation de 3,6% par rapport à 2024, sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Dépenses de fonctionnement	2023	2024	2025	Evolution 2024/2025
Charges de personnel	2 723 904 €	2 898 463 €	2 999 955 €	3,5%
intérimaires	105 000 €	120 032 €	132 630 €	10,5%
Prestations de collecte des déchets	3 154 750 €	2 769 273 €	2 820 918 €	1,9%
Prestations tri/traitement déchets	5 318 280 €	5 604 353 €	5 918 410 €	5,6%
Frais véhicules (carburant et entretien)	404 025 €	424 984 €	458 761 €	7,9%
Frais de gestion courante (dont locaux)	115 196 €	201 095 €	115 399 €	-42,6%
communication, prestation externe d'animation	60 816 €	55 541 €	50 448 €	-9,2%
Intérêts d 'emprunts	23 169 €	19 073 €	14 825 €	-22,3%
Frais divers déchetteries	76 192 €	26 092 €	73 767 €	182,7%
Subventions	34 266 €	35 873 €	48 193 €	34,3%
Prévention des déchets	72 378 €	148 931 €	116 667 €	-21,7%
Divers pré-collecte, collecte	179 747 €	241 624 €	248 576 €	2,9%
Total (€TTC)	**12 267 723 €**	**12 545 334 €**	**12 998 549 €**	3,6%

Les charges de personnel sont en augmentation de 3,5% en 2025 en raison de la prise en compte sur une année entière des 2 recrutements de cadres de 2024 (arrivées en mars et septembre 2024) et de l'évolution naturelle de la masse salariale (ancienneté, hausse des cotisations). Le recours à l'intérim a également subi une hausse du fait de plusieurs longs arrêts maladie, non remplacés, principalement au service de la collecte puis en déchèteries.

On note également une augmentation des prestations de traitement des déchets (+ 6%) liée essentiellement à la hausse de tarifs du CD53 pour les ordures ménagères, les petits incinérables et les encombrants.

Le graphique ci-dessous synthétise les différents postes de dépenses de fonctionnement

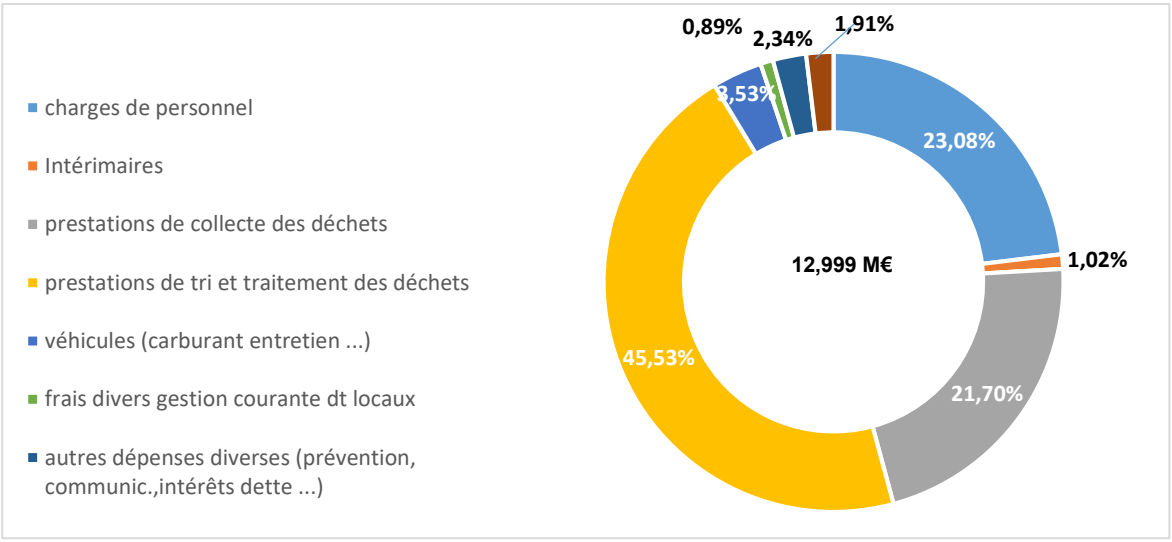

Les recettes de fonctionnement, résumées dans le tableau ci-dessous sont en légère hausse (+1%) par rapport à 2024, principalement due au produit de la TEOM et de la redevance spéciale.

Recettes de fonctionnement	2023	2024	2025	Evolution 2024/2025
TEOM	10 243 414 €	10 760 986 €	11 120 616 €	3,3%
RS	443 915 €	531 686 €	596 007 €	12,1%
Soutiens éco-organismes	1 792 519 €	2 049 204 €	1 899 183 €	-7,3%
Recettes industrielles (vente de matériaux)	683 274 €	851 491 €	667 286 €	-21,6%
Facturation des professionnels en déchetteries	42 740 €	39 232 €	42 086 €	7,3%
Recettes diverses	76 461 €	74 673 €	130 090 €	74,2%
Subventions	17 078 €	17 151 €	17 273 €	0,7%
Total (€TTC)	**13 299 401 €**	**14 324 423 €**	**14 472 541 €**	1,0%

Les recettes liées à la vente de matériaux ont été impactées par la chute des cours mais aussi par la baisse des tonnages livrés : le centre de tri de Changé a été fermé pendant 2 mois et demi pour travaux et les tonnages ont été transférés au centre de tri du Mans. Les résultats ont été moins performants au cours de cette période. Les soutiens définitifs de CITEO ne seront connus qu'au 2ème semestre 2026 et un versement de solde sera attribué à Laval Agglomération.

Le budget reste excédentaire et maitrisé. Le service est ainsi financé :

- à 77% par la TEOM
- à 13% par les soutiens des éco-organismes (soutiens à la collecte sélective, principalement)
- à 5% par la vente des matériaux issus du tri
- à 4% par la RS.

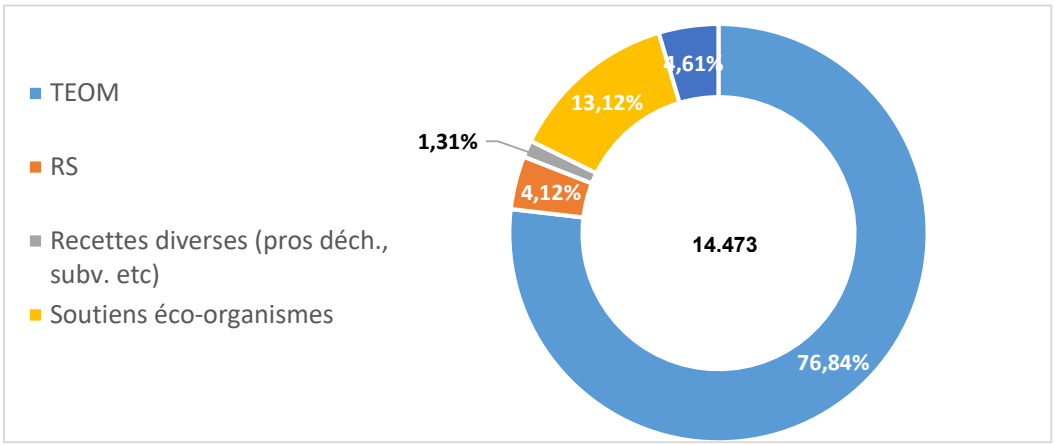

2. EN INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont en baisse de 16% entre 2024 et 2025, principalement en raison de la diminution des acquisitions de composteurs individuels (la demande est en forte baisse) et de la réduction des programmes liés aux conteneurs enterrés.

Dépenses d'investissement	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025
Remboursement capital de la dette	201 267 €	203 976 €	206 792 €
Travaux conteneurs enterrés	100 257 €	126 122 €	59 090 €
Acquisitions conteneurs enterrés	310 595 €	310 657 €	265 716 €
Acquisitions conteneurs aériens	170 160 €	182 592 €	221 424 €
Acquisition bacs roulants	115 566 €	185 815 €	140 904 €
Acquisition véhicules	916 497 €	446 870 €	427 006 €
Acquisition composteurs	136 147 €	268 674 €	67 622 €
Acquisition broyeur	29 212 €	0 €	0 €
Acquisitions diverses	20 600 €	10 457 €	50 747 €
Etude déchèterie	20 476 €	0 €	0 €
Déchetteries travaux divers, acquisitions	103 871 €	140 925 €	176 902 €
Travaux bâtiment SGD	255 892 €	38 240 €	0 €
Total (€TTC)	**2 380 540 €**	**1 914 328 €**	**1 616 203 €**

Extraits du compte administratif 2024 de Laval Agglomération

La répartition des dépenses d'investissement est présentée dans le graphique ci-dessous

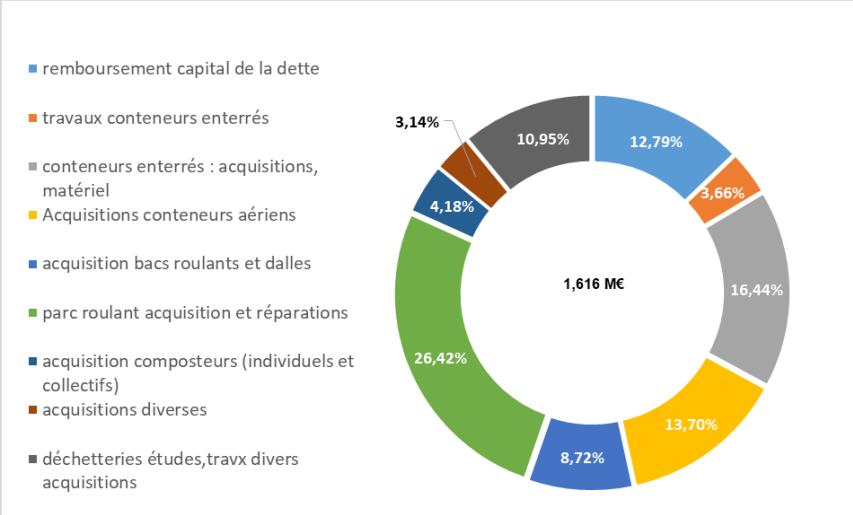

3. INDICATEURS DE COÛTS

La connaissance des coûts et leur analyse comparée sont des éléments essentiels pour les collectivités pour suivre et maîtriser les évolutions de dépenses.

L'ADEME a conçu une méthode standard d'analyse de comptabilité (Comptacoût) permettant, à travers la matrice d'expression des coûts, une présentation des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets.

Cette analyse des coûts est synthétisée dans le schéma ci-dessous et le détail est présenté en annexe du présent rapport.

		COÛT COMPLET €HT		COÛT AIDE €HT	COÛT AIDE PAR HABITANT		FRANCE 2024 (*)
	ORDURES MENAGERES	**5 429 643 €**	4,6% par rapport à 2024	**5 366 698 €**	**46,50**	2021 : 38,79 € HT 2022 : 43,75 € HT 2023 : 45,78 € HT 2024 : 44,54 € HT	**60,20**
	EMBALLAGES/ PAPIERS	**3 582 225 €**	-1,7% par rapport à 2024	**1 352 061 €**	**11,72**	2021 : 6,78 € HT 2022 : 7,82 € HT 2023 : 11,49 € HT 2024 : 12,12 € HT	**13,70**
	VERRE	**409 497 €**	-6,0% par rapport à 2024	**319 598 €**	**2,77**	2021 : 2,23 € HT 2022 : 2,61 € HT 2023 : 2,45 € HT 2024 : 2,50 € HT	**1,80**
	DECHETS DES DECHETERIES	**3 655 543 €**	+0,4% par rapport à 2024	**3 227 126 €**	**27,97**	2021 : 20,59 € HT 2022 : 23,78 € HT 2023 : 26,33 € HT 2024 : 28,22 € HT	**36,50**

(*) Référentiel France mixte urbain hors Tarification Incitative

Le coût des ordures ménagères demeure le coût le plus important du service de gestion des déchets. La hausse du coût 2025 par rapport à 2024 est essentiellement liée au transport des déchets jusqu'à l'usine d'incinération et à leur traitement. Ces derniers représentent 47 % du coût complet des dépenses consacrées à ce secteur.

On note une baisse des coûts pour les emballages qui correspond à une baisse de 1% des tonnages collectés et triés.

Pour le verre le coût complet est en forte diminution (-6%) en raison d'une légère baisse des tonnages (1%) mais le coût aidé, coût après déduction des aides (vente du verre, soutiens), est en forte hausse en raison de la chute du prix de reprise

Pour les déchèteries, le coût reste stable, la mise en place de la filière "bâtiment" a permis de compenser la hausse des coûts liée au transport et au traitement du tout-venant (compétence départementale).

PERSPECTIVES 2026

La gestion des déchets fait face régulièrement à des évolutions de la règlementation, auxquelles elle doit s'adapter, ainsi qu'à l'instabilité des cours des matériaux, recettes essentielles pour l'équilibre du budget. L'enjeu principal pour l'année 2026 et suivantes, c'est d'arriver à réduire la production des déchets afin de maîtriser les coûts de collecte et de traitement, notamment compte tenu de la nouvelle trajectoire de la TGAP à 2030 (+30% pour l'enfouissement et 33% pour l'incinération).

La stagnation de la production de déchets ajoutée aux contraintes économiques et règlementaires demande de redoubler d'effort afin d'intensifier la politique de prévention, développer davantage le geste de tri et optimiser le service. Dans cette perspective, le cap 2026 est ainsi tracé :

- Optimisation et modernisation du service de collecte en déchèterie à travers l'adoption d'un schéma directeur du réseau, en cours d'étude
- Refonte de la redevance spéciale pour une mise en conformité règlementaire permettant d'instaurer un seuil d'assujettissement des producteurs assimilés
- Optimisation des circuits de collecte des ordures ménagères résiduelles (suppression des doubles collectes, équilibre des charges et temps de collecte des circuits, réduction des km parcourus).
- Collecte des biodéchets au centre-ville de Laval et son habitat collectif
- Plan d'amélioration du geste de tri, en partenariat avec les bailleurs sociaux et l'éco-organisme CITEO, au regard du potentiel de déchets recyclables encore présents dans les ordures ménagères (25%, selon les résultats MODECOM ADEME 2024).
- Accompagner le changement de comportement par une stratégie de communication et de sensibilisation.

Annexe 1: Horaires d'ouvertures des déchèteries au public

1- Hors période estivale

Déchetteries	horaires usagers	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Laval	9h-12h	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
	13h30-18h						
Saint-Berthevin	9h-12h	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
	13h30-18h						
Port-Brillet	9h30-12h	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert
	13h30-18h						
Montjean	9h30-12h	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	ouvert
	14h30-17h30	ouvert		ouvert		ouvert	
Louverné	9h-12h	ouvert	FERMÉE	ouvert	FERMÉE	FERMÉE	ouvert
	14h-18h	FERMÉE	ouvert	ouvert	ouvert	ouvert	
Bonchamp	9h-12h	FERMÉE	ouvert	FERMÉE	FERMÉE	ouvert	ouvert
	14h-18h	ouvert	ouvert	ouvert		ouvert	ouvert
Louvigné	9h30-12h sauf le samedi 9h	ouvert	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	ouvert	ouvert
	14h-17h30	FERMÉE		ouvert	ouvert	FERMÉE	
Entrammes	9h-12h	ouvert	FERMÉE	ouvert	FERMÉE	FERMÉE	ouvert
	14h-18h		ouvert			ouvert	
L'Huisserie	9h-12h	FERMÉE	ouvert	ouvert	FERMÉE	FERMÉE	ouvert
	14h-18h	ouvert	FERMÉE		ouvert	ouvert	
Montigné	9h30-12h sauf le samedi 9h	FERMÉE	FERMÉE	ouvert	ouvert	FERMÉE	ouvert
	14h-17h30	ouvert		FERMÉE	FERMÉE	ouvert	

2- Période estivale

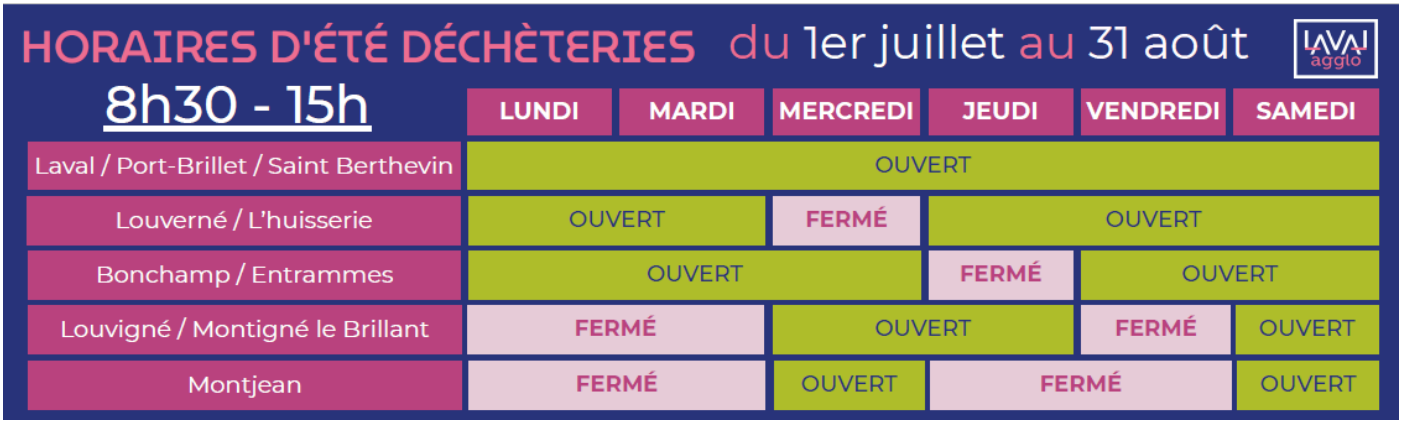

Annexe 2 : Les collectes en déchèteries

	Déchets verts					Gravats					Cartons				
Communes	2022	2023	2024	2025	Evolution 2024/2025	2022	2023	2024	2025	Evolution 2024/2025	2022	2023	2024	2025	Evolution 2024/2025
BONCHAMP	1 029	1 028	1191	1035	-13%	588	542	562	559	-1%	61	67	70	76	8%
ENTRAMMES	668	755	917	748	-18%	488	475	477	498	4%	48	44	44	46	5%
LAVAL	1 634	1 592	1658	1555	-6%	2 966	3 203	3020	2715	-10%	282	264	257	282	10%
L'HUISSERIE	755	744	843	667	-21%	694	581	748	674	-10%	72	66	73	78	7%
LOUVERNE	679	778	842	661	-21%	508	506	678	518	-24%	56	60	61	55	-10%
LOUVIGNE	504	470	591	447	-24%	275	292	239	232	-3%	36	47	37	36	-3%
MONTIGNE	442	400	448	335	-25%	385	231	257	287	12%	33	31	31	35	10%
ST BERTHEVIN	1 579	1 596	1557	1424	-9%	1 404	1 183	1117	1374	23%	153	158	165	172	4%
MONTJEAN	175	203	214	175	-18%	132	136	127	131	3%	15	15	16	16	4%
PORT BRILLET	1 895	2 052	2365	2163	-9%	795	920	877	942	7%	135	129	133	133	-1%
TOTAL (tonnes)	9 360	9 619	10 626	9 210	-13%	8 234	8 071	8 102	7 931	-2%	893	880	888	928	5%

	Ferraille					Bois					Tout venant				
Communes	2022	2023	2024	2025	Evolution 2024/2025	2022	2023	2024	2025	Evolution 2024/2025	2022	2023	2024	2025	Evolution 2024/2025
BONCHAMP	62	59	65	68	5%	104	119	134	185	39%	314	348	376	381	1%
ENTRAMMES	50	49	51	63	23%	135	120	144	171	19%	230	257	260	297	14%
LAVAL	287	257	238	290	22%	710	663	674	963	43%	2 249	2 100	1461	1213	-17%
L'HUISSERIE	64	62	66	72	9%	156	156	202	235	16%	312	303	325	330	1%
LOUVERNE	50	55	55	58	6%	102	122	133	147	11%	295	338	316	276	-13%
LOUVIGNE	40	37	42	43	2%	141	137	133	81	-39%	223	242	264	217	-18%
MONTIGNE	32	37	30	34	13%	148	135	117	69	-41%	252	242	253	229	-9%
ST BERTHEVIN	145	133	140	167	19%	388	349	386	612	59%	1 113	1 077	663	611	-8%
MONTJEAN	26	35	24	21	-12%	43	50	46	60	32%	96	130	111	120	8%
PORT BRILLET	164	168	158	183	16%	309	312	349	500	43%	721	702	525	412	-21%
TOTAL (tonnes)	920	891	869	999	15%	2 236	2 163	2 317	3 024	31%	5 806	5 738	4 553	4 086	-10%

EVOLUTIONS INC	2024	2025	Evolution 2024/2025
Laval	288	16	-95%
Saint Berthevin	221	133	-40%
Port-Brillet	138	888	541%
TOTAL (tonnes)	648	1 036	60%

Annexe 3 : Les recettes industrielles des matériaux réceptionnés en déchèteries

Matériaux vendus	Tonnages 2023	Recettes H.T	Tonnages 2024	Recettes H.T	Tonnages 2025	Recettes H.T
Ferraille	908,580	118 535,44 €	892,160	141 388,98 €	1 028,620	140 432,64 €
Carton déchetteries	873,760	60 853,90 €	932,097	87 189,34 €	895,868	78 782,94 €
Batteries vendues	9,540	6 344,48 €	9,054	5 422,21 €	15,065	6 836,01 €
Huile alimentaire	11,045	2 761,25 €	12,500	3 124,00 €	13,090	3 573,59 €
TOTAL	1 802,925	188 495,07 €	1 845,811	237 124,53 €	1 952,643	229 625,18 €

Annexe 4 : Les recettes industrielles des matériaux de collecte sélective

Matériaux livrés	Tonnages 2024	Recettes HT	Tonnages 2025	Recettes HT	Evolution des tonnages	Evolution des recettes
Verre	4 038	99 966,82 €	3 861	33 102,68 €	-4%	-67%
Papier	1 469	154 616,20 €	1 258	117 811,16 €	-14%	-24%
Carton	1 667	124 873,54 €	1 350	93 238,61 €	-19%	-25%
Gros de Magasin	245	12 908,44 €	351	11 067,52 €	43%	-14%
Acier	274	53 453,85 €	254	40 592,95 €	-7%	-24%
Aluminium	39	28 667,44 €	33	26 097,47 €	-15%	-9%
Plastiques	680	135 125,30 €	625	121 033,08 €	-8%	-10%
Briques alimentaires	127	1 651,53 €	79	1 026,82 €	-38%	-38%
TOTAL	**8 539**	**611 263,12 €**	**7 811**	**443 970**	**-9%**	**-27%**

Annexe 5 : structures soutenues dans le cadre de l'Appel A Projets prévention des déchets

Structure	Projet	Montant subvention (en € - 80% du HT)
Maison de Quartier du Bourny - Laval	Acquisition de matériel pour adopter des pratiques "Zéro Déchet" à la Maison de Quartier	**308,50 €**
Union Sportive Lavalloise	Acquisition et location de matériel - Animations pour sensibiliser les jeunes	**1 500 €**
Service Jeunesse - Laval	Acquisition de matériel réutilisable : g*ourdes, tote bags, lunchbox*	**1 500 €**
Enosia	Achat de 3 machines à coudre	**738 €**
Pôle culturel - St Berthevin	Animations et Spectacle à partir de la récupération en faveur du réemploi	**1 500 €**
Association Synergies	3 évènements Dr Smartfun - Acquisition de matériel	**1 200 €**
VaL'oriSonS 53	Acquisition Machine à coudre	**1 056,60 €**
La Kantauch - Coodémarrage 53	Acquisition de bacs gastronomiques hermétiques	**470,80 €**
Maison de Quartier Laval Nord - Laval	Réalisation d'un kiosque solidaire	**1 500 €**
US RUNNING Argentré	Acquisition de matériel pour limiter les déchets	**1 000 €**
École NOTRE DAME –St Pierre la Cour	animations Dr Smartfun pour 5 classes	**800 €**

Annexe 5 : Bilan des dotations en matériel de compostage

Communes	2004-2021	2021	2022	2023	2024	2025	Total	% Foyers équipés
Ahuillé	96	19	19	40	53	43	**270**	36,05%
Argentré	134	34	63	113	45	12	**401**	33,75%
Beaulieu sur Oudon	26	1	6	4	6	0	**43**	21,61%
Bonchamp	378	73	77	114	254	24	**920**	35,92%
Bourgon	25	1	1	24	9	0	**60**	20,27%
Châlons du Maine	45	9	3	22	25	0	**104**	40,00%
Changé	472	49	92	137	204	37	**991**	41,50%
Entrammes	145	28	34	40	61	9	**317**	34,09%
Forcé	73	9	12	13	31	8	**146**	31,60%
La Brulatte	41	6	10	10	17	3	**87**	29,49%
La Chapelle Anthenaise	37	3	18	19	21	3	**101**	28,13%
La Gravelle	43	0	5	4	3	2	**57**	23,08%
Launay-Villiers	22	4	2	6	3	1	**38**	23,75%
Laval	1875	438	386	542	639	145	**4025**	35,72%
Le Bourgneuf la Foret	75	12	15	33	41	5	**181**	23,23%
Le Genest St Isle	157	26	31	45	109	5	**373**	43,07%
L'Huisserie	258	44	100	81	69	27	**579**	34,34%
Loiron-Ruillé	204	22	34	97	80	9	**446**	40,69%
Louverné	216	26	99	129	92	52	**614**	37,10%
Louvigné	62	12	19	19	17	4	**133**	29,49%
Montflours	13	2	2	3	5	0	**25**	21,93%
Montigné le Brillant	63	15	26	43	21	2	**170**	30,41%
Montjean	69	10	15	15	97	2	**208**	47,93%
Nuillé sur Vicoin	49	12	30	12	34	0	**137**	25,00%
Olivet	34	0	7	10	7	2	**60**	32,09%
Parné sur Roc	72	23	10	48	23	2	**178**	32,72%
Port-Brillet	147	9	20	28	76	10	**290**	35,58%
St Berthevin	356	61	80	142	229	56	**924**	32,62%
St Cyr le Gravelais	23	4	4	7	13	5	**56**	23,43%
St Germain le Fouilloux	49	12	19	9	7	5	**101**	22,65%
St Jean/Mayenne	123	12	22	27	45	12	**241**	36,02%
St Ouen des Toits	114	10	11	86	19	3	**243**	33,20%
St Pierre la Cour	96	11	22	36	57	21	**243**	24,92%
Soulgé/Ouette	55	3	14	27	19	3	**121**	26,71%
Moyenne agglomération							**12883**	**31%**

Annexe 6 : Expression des coûts de gestion des déchets

L'ADEME a conçu une méthode d'analyse de comptabilité spécifique pour les déchets, appelée Comptacoût et appliquée par les EPCI ayant en charge la gestion des déchets. Les données peuvent être ainsi utilisées pour comparer les collectivités entre elles et pour les situer au regard des missions et des enjeux liés aux déchets. Cette méthode se base sur la définition de plusieurs coûts de gestion des déchets :

- **Coût complet** = sommes des charges
- **Coût technique** = coût complet – recettes industrielles (ventes de matériaux)
- **Coût partagé** = coût technique – soutiens éco-organismes
- **Coût aidé** = coût partagé – aide

- **Coûts aidés tous flux confondus :**

Coût aidé €HT/habitant	OMR	Verre	Multimatériaux	Déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2023	45,8	2,5	11,5	26,3	0,5	3,4	0,6	88,77
2024	44,5	2,5	12,1	28,2	0,5	3,6	0,5	90,08
2025	46,5	2,8	11,7	28,0	0,5	3,0	0,3	93,67
Evolution 2025/2024	4%	11%	-3%	-1%	-11%	-16%	-46%	4%

Coût aidé €HT/Tonne	OMR	Verre	Multimatériaux	Déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2023	264	69	207	133	418	111	1321	185
2024	272	71	211	139	397	114	1193	189
2025	284	80	207	152	351	90	3232	207
Evolution 2025/2024	4%	13%	-2%	9%	-12%	-21%	171%	9%

Coût aidé €HT	OMR	Verre	Multimatériaux	Déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2023	5 234 091	280 686	1 313 719	3 010 531	60 574	176 985	73 226	10 149 812
2024	5 107 960	286 610	1 390 062	3 236 457	61 311	188 068	59 652	10 330 120
2025	5 366 698	319 598	1 352 061	3 227 126	54 182	185 028	32 322	10 810 705
Evolution 2025/2024	5%	12%	-3%	0%	-12%	-2%	-46%	5%

- **Coûts aidés ordures ménagères :**

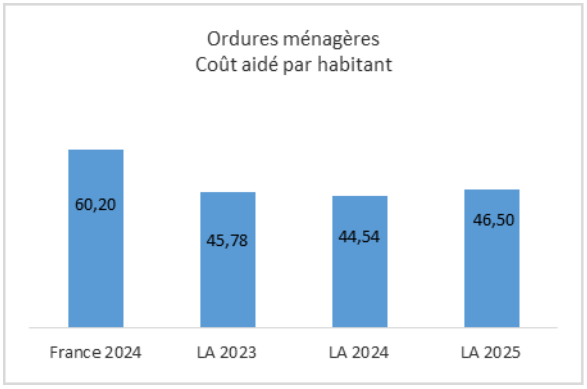

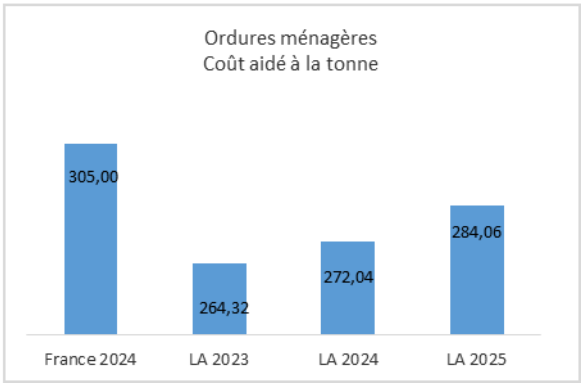

- **Coûts aidés collecte sélective :**

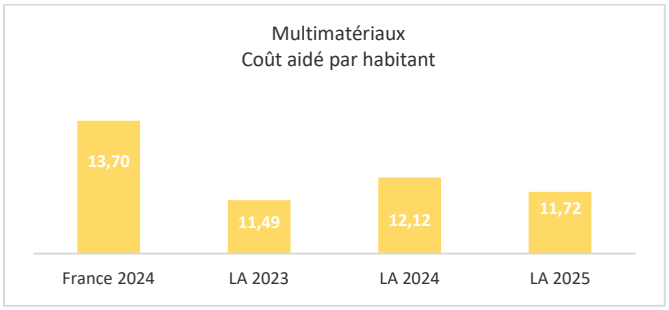

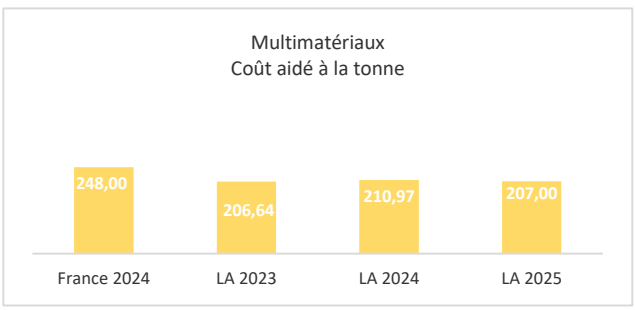

- **Coûts aidés du verre :**

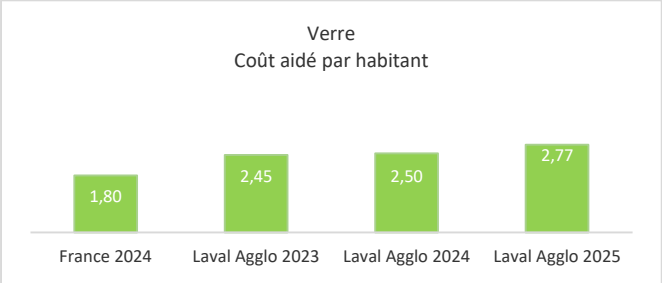



- **Coûts aidés des déchèteries :**

